

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20004131700187

POSTE COMPTABLE : TRESORIER DE NIORT SEVRE AMENDES

M. 14

PREFECTURE DEUX-SEVRES
03 JUL. 2015

Budget supplémentaire (3)
voté par nature

BUDGET : CAN : REGIE DES DECHETS MENAGERS (4)

ANNEE 2015

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	17
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	19
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	21
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	23

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	27

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS CAN : REGIE DES DECHETS MENAGERS	BS 2015
------------	--	------------

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opérations d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) Délibération du 01-01-1900.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 589 389,53	112 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 6 477 389,53
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		6 589 389,53	6 589 389,53

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	14 154 959,94	6 304 176,53
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 446 476,25	165 266,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 9 131 993,66
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		15 601 436,19	15 601 436,19
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		22 190 825,72	22 190 825,72

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	8 061 185,00	0,00	76 200,00	76 200,00	8 137 385,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 294 093,00	0,00	15 000,00	15 000,00	6 309 093,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	59 800,00	0,00	0,00	0,00	59 800,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		14 415 078,00	0,00	91 200,00	91 200,00	14 506 278,00
66	Charges financières	3 215,00	0,00	213,00	213,00	3 428,00
67	Charges exceptionnelles	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		14 429 293,00	0,00	91 413,00	91 413,00	14 520 706,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 626 307,00	0,00	6 497 976,53	6 497 976,53	8 124 283,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 226 700,00	0,00	0,00	0,00	2 226 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 853 007,00	0,00	6 497 976,53	6 497 976,53	10 350 983,53
TOTAL		18 282 300,00	0,00	6 589 389,53	6 589 389,53	24 871 689,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 871 689,53
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	141 100,00	0,00	0,00	0,00	141 100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 865 500,00	0,00	0,00	0,00	1 865 500,00
73	Impôts et taxes	14 631 000,00	0,00	112 000,00	112 000,00	14 743 000,00
74	Dotations et participations	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		18 137 600,00	0,00	112 000,00	112 000,00	18 249 600,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	19 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		18 156 600,00	0,00	112 000,00	112 000,00	18 268 600,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	125 700,00	0,00	0,00	0,00	125 700,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		125 700,00	0,00	0,00	0,00	125 700,00
TOTAL		18 282 300,00	0,00	112 000,00	112 000,00	18 394 300,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 477 389,53
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	24 871 689,53
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	10 225 283,53
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	210 000,00	165 435,87	10 000,00	10 000,00	385 435,87
204	Subventions d'équipement versées	0,00	9 165,00	0,00	0,00	9 165,00
21	Immobilisations corporelles	2 030 000,00	703 852,95	20 000,00	20 000,00	2 753 852,95
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 150 000,00	568 022,43	14 086 859,94	14 086 859,94	17 804 882,37
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 390 000,00	1 446 476,25	14 116 859,94	14 116 859,94	20 953 336,19
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 100,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		10 100,00	0,00	0,00	0,00	10 100,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		5 400 100,00	1 446 476,25	14 116 859,94	14 116 859,94	20 963 436,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	125 700,00		0,00	0,00	125 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		38 100,00	38 100,00	38 100,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		125 700,00		38 100,00	38 100,00	163 800,00
TOTAL		5 525 800,00	1 446 476,25	14 154 959,94	14 154 959,94	21 127 236,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 127 236,19
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	270 000,00	0,00	-270 000,00	-270 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	38 100,00	38 100,00	38 100,00
Total des recettes d'équipement		270 000,00	0,00	-231 900,00	-231 900,00	38 100,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	802 793,00	165 266,00	0,00	0,00	968 059,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
Total des recettes financières		1 402 793,00	165 266,00	0,00	0,00	1 568 059,00

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : REGIE DES DECHETS MENAGERS - BS - 2015

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 672 793,00	165 266,00	-231 900,00	-231 900,00	1 606 159,00
021	Virement de la sect ^e de fonctionnement (4)	1 626 307,00		6 497 976,53	6 497 976,53	8 124 283,53
040	Opérat ^o ordre transfert entre sections (4)	2 226 700,00		0,00	0,00	2 226 700,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		38 100,00	38 100,00	38 100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 853 007,00		6 536 076,53	6 536 076,53	10 389 083,53
TOTAL		5 525 800,00	165 266,00	6 304 176,53	6 304 176,53	11 995 242,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	9 131 993,66
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 127 236,19
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	10 225 283,53
--	----------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	76 200,00		76 200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 000,00		15 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	213,00	0,00	213,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		6 497 976,53	6 497 976,53
Dépenses de fonctionnement – Total		91 413,00	6 497 976,53	6 589 389,53

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 589 389,53
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	175 435,87	0,00	175 435,87
204	Subventions d'équipement versées	9 165,00	0,00	9 165,00
21	Immobilisations corporelles (6)	723 852,95	0,00	723 852,95
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	14 654 882,37	38 100,00	14 692 982,37
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		15 563 336,19	38 100,00	15 601 436,19

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 601 436,19
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	112 000,00		112 000,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		112 000,00	0,00	112 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	6 477 389,53
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 589 389,53
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	165 266,00	0,00	165 266,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	-270 000,00	0,00	-270 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	38 100,00	38 100,00	76 200,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		6 497 976,53	6 497 976,53
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		-66 634,00	6 536 076,53	6 469 442,53

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	9 131 993,66
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	15 601 436,19
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	8 061 185,00	76 200,00	76 200,00
60611	Eau et assainissement	10 000,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	45 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	65 000,00	0,00	0,00
60622	Carburants	630 000,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	40 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	212 000,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	25 000,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	550,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	8 000,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	5 670 000,00	-15 000,00	-15 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	10 500,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	12 500,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	2 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien voies et réseaux	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	200 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	1 200,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	77 630,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	91 200,00	91 200,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	38 400,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 500,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	6 000,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 700,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	5 000,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	11 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	35 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	8 000,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	4 000,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	7 300,00	0,00	0,00
6256	Missions	7 000,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	500,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 100,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	846 540,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	27 015,00	0,00	0,00
6353	Impôts indirects	1 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	15 750,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 294 093,00	15 000,00	15 000,00
6218	Autre personnel extérieur	20 135,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	35 517,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	16 889,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	32 737,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	10 147,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 228 093,00	15 000,00	15 000,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	87 326,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	745 560,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	330 636,00	0,00	0,00
64138	Autres indemnités non tit.	12 211,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	156 101,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	562 122,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	987 654,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	15 172,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12 395,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 337,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 605,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	10 675,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	26 292,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	489,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	59 800,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	0,00
6554	Contribut° organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	49 800,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		14 415 078,00	91 200,00	91 200,00
66	Charges financières (b)	3 215,00	213,00	213,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	800,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-85,00	213,00	213,00
668	Autres charges financières	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	2 500,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	11 000,00	0,00	0,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	0,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		14 429 293,00	91 413,00	91 413,00
023	Virement à la section d'investissement	1 626 307,00	6 497 976,53	6 497 976,53
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 226 700,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 226 700,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 853 007,00	6 497 976,53	6 497 976,53
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 853 007,00	6 497 976,53	6 497 976,53
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 282 300,00	6 589 389,53	6 589 389,53

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 589 389,53
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	213,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	-85,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	128,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	141 100,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	141 100,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 865 500,00	0,00	0,00
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	0,00	0,00	0,00
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	800 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	405 500,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	10 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par collectivité rattachemen	30 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	620 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	14 631 000,00	112 000,00	112 000,00
7331	Taxes d'enlèvement des ordures ménagères	14 631 000,00	112 000,00	112 000,00
74	Dotations et participations	1 500 000,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 500 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		18 137 600,00	112 000,00	112 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	19 000,00	0,00	0,00
7711	Dédits et pénalités perçus	2 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	1 000,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	6 000,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		18 156 600,00	112 000,00	112 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	125 700,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	63 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	62 700,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		125 700,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		18 282 300,00	112 000,00	112 000,00

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	6 477 389,53
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 589 389,53

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	210 000,00	10 000,00	10 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	10 000,00	10 000,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 030 000,00	20 000,00	20 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	10 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	200 000,00	20 000,00	20 000,00
2152	Installations de voirie	50 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	70 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	250 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	1 220 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	20 000,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	200 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 150 000,00	14 086 859,94	14 086 859,94
2313	Constructions	750 000,00	14 086 859,94	14 086 859,94
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 400 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 390 000,00	14 116 859,94	14 116 859,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 100,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 100,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		10 100,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 400 100,00	14 116 859,94	14 116 859,94
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	125 700,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	62 700,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 800,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	24 000,00	0,00	0,00
13917	Sub. transf cpte résult. Budget communaut	7 600,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	29 300,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	63 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	63 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	38 100,00	38 100,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	38 100,00	38 100,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		125 700,00	38 100,00	38 100,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 525 800,00	14 154 959,94	14 154 959,94

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	1 446 476,25
-----------------------------------	---------------------

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : REGIE DES DECHETS MENAGERS - BS - 2015

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				15 601 436,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	270 000,00	-270 000,00	-270 000,00
1641	Emprunts en euros	270 000,00	-270 000,00	-270 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	38 100,00	38 100,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	38 100,00	38 100,00
Total des recettes d'équipement		270 000,00	-231 900,00	-231 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	802 793,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	802 793,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 402 793,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 672 793,00	-231 900,00	-231 900,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 626 307,00	6 497 976,53	6 497 976,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 226 700,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	3 000,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	180 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	49 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	700,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	22 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	393 000,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	10 000,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	14 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	85 000,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	7 000,00	0,00	0,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	3 000,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dispo)	20 000,00	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 145 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	277 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 853 007,00	6 497 976,53	6 497 976,53
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	38 100,00	38 100,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	38 100,00	38 100,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		3 853 007,00	6 536 076,53	6 536 076,53
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 525 800,00	6 304 176,53	6 304 176,53

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	165 266,00
-----------------------------------	-------------------

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS - CAN : REGIE DES DECHETS MENAGERS - BS - 2015

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			9 131 993,66
				=
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			15 601 436,19

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 72 800,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		10 100,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	10 100,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		62 700,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	62 700,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	72 800,00	1 446 476,25	0,00	1 519 276,25

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 5 255 800,00	6 497 976,53	VI 6 497 976,53
Ressources propres externes de l'année (a)		802 793,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	802 793,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		4 453 007,00	6 497 976,53	6 497 976,53
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	3 000,00	0,00	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	180 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	49 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	700,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	22 000,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	393 000,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	10 000,00	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	14 000,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	85 000,00	0,00	0,00
281728	Autres agencements (m. à dispo)	7 000,00	0,00	0,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	3 000,00	0,00	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00
281745	Sol autrui - Instal. générales (m. à dis)	20 000,00	0,00	0,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 145 000,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	16 000,00	0,00	0,00
28184	Mobilier	2 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	277 000,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	600 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	1 626 307,00	6 497 976,53	6 497 976,53

Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
--	--	---------------------------------------	----------------------------------	-----------------------

Total ressources propres disponibles	11 753 776,53	165 266,00	9 131 993,66	0,00	21 051 036,19
---	----------------------	-------------------	---------------------	-------------	----------------------

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	1 519 276,25
Ressources propres disponibles	VIII	21 051 036,19
Solde	IX = VIII – IV (5)	19 531 759,94

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 88
 Nombre de membres présents : 80
 Nombre de suffrages exprimés : 80
 VOTES : Pour : 66
 Contre : 0
 Abstentions : 14
 Non participé : 0

Date de convocation : 19 juin 2015

Présenté par le Président,
 A AIFFRES, le 25 juin 2015



Délibéré par le Conseil de Communauté, réunion en session ordinaire
 A AIFFRES, le 25 juin 2015

Les membres du Conseil de Communauté

Voir liste des conseillers communautaires présents et absents sur la délibération

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le *Sjallet 2015*, et de la publication le **26 JUN 2015**

A AIFFRES, le 25 juin 2015



Le Président,

Jérôme BALOGE



FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 25 juin 2015

PREFECTURE DEUX-SEVRES

03 JUL. 2015

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
AIFFRES	BILLY Jacques				85	C. Boénaud
	MARC Sophia				80	C. Brunet
	MORTIN Serge					
AMURE	MOINARD Marcel					
	MICHAUD Loïc					
ARCAIS	PANIER Michel					
	PELTIER Michel					
BEAUVOIR SUR NIORT	BOULAIS Jean					
	SECHERESSE Dolorès					
BELLEVILLE	SALANON Jean-François					
	MARCHESSEAU Roger					
BESSINES	THOMAS Patrick					
	ROUSSEAU Noëlle					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

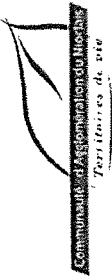


Conseil d'Agglomération du 25 juin 2015

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
BOISSEROLLES	PROUST Adrien					
	ROUSSEAU Thierry					
BOURDET (LE)	GLISSON Jean-Luc					
	FERRAND Michel					
BRÛLATIN	LECOINTE Alain			54		
	RUDEWICZ Xavier					
CHAURAY	BROSSARD Jacques		niche... 			
	CHAVIER Charles-Antoine					
	RICHECOEUR Claire					
COULON	SIMON Michel					
	GUICHET Anne-Sophie					
ECHIRE	DEVAUTOUR Thierry					
	HENIN-FERRER Véronique					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 25 juin 2015



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
EPANNES	BEAUFILS Thierry					
	MOUSSEAU Denis					
FORS	DELGUTTE Stéphanie	<i>Delgutte</i>				
	BARBOT Patrice					
FOYE MONJAULT (la)	MICHAUD Dany	<i>Dany</i>				
	CHATELIER Jean-Claude					
FRONTENAY ROHAN ROHAN	COMPETISSA Brigitte					
	BARAUD Bernard	<i>Baraud</i>				
GERMOND-ROUYRE	EPOULET Gérard	<i>Epoulet</i>				
	MATHIS Monique					
GRANZAY GRIPT	JARRIAULT Florent	<i>Jarriault</i>				
	BARRAUD Jacques					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

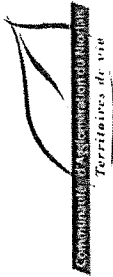


Conseil d'Agglomération du 25 juin 2015

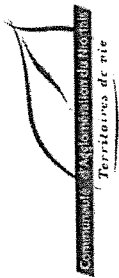
COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
JUSCORPS	MIGAULT Jean-Pierre		Sophie Brocard 5 Boulevard de la République		84	
MAGNE	DECHAINÉ Catherine					
	LABORDERIE Gérard					
	FAVIER-AUGEREAU Catherine					
MARIGNY	BAUDOIN Daniel					
	PROUST Anne-Marie					
MAUZE SUR LE MIGNON	MAUFFREY Philippe					
	REY Laurence					

FEUILLE D'EMERGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 25 juin 2015



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMERGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT	BALOGÉ Jérôme					
	BARBOTIN Jeanine					
	BAUDIN Alain					
	BOUDAHMANI Yamina				80	A. Baudin
	BREUILLE Amaury			57		
	BRUNETEAU Carole					
	CHARBONNEAU Jean-Romée				67	
	CHASSAGNE Christelle				77	D. Six
	DELGARDE Luc					
	DUFORESTEL Pascal					
	DUPEYROU Romain					
	GARENNE Marie-Chantal					
	GODEAU Isabelle					



FEUILLE D'EMERGENCE DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 25 juin 2015

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMERGENCE	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite)	GRIPPON Alain					
	HOLTZ Anne-Lydie		J. Barbodin			
	HYPEAU Christine		C. SAN MARTIN			
	JARRY Agnès		M. C. GARENNE			
	JEUFFRAULT Dominique					
	JUNIN Guillaume				80	S. Rimbaud
	LAHOUSSE Lucien-Jean					
	LAPLACE Simon					
	LEFEBVRE Jacqueline		R. NIETO			
	MARTINS Elmano				85	M. Pailley
	METAYER Josiane				104	
	MILLASSEAU Marie-Paule					
	NIETO Rose-Marie			81		

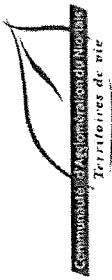
FEUILLE D'EMERGENCE DES ELUS DU CONSEIL



Conseil d'Agglomération du 25 juin 2015

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMERGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
NIORT (suite2)	PAILLEY Michel			52		
	PARTHENAY Sébastien					
	PERSAIS Eric		S. PARTHENAY			
	PIVETEAU Alain				93	Baudouin André
	RIMBAUD Sylvette					
	SAN MARTIN ZBINDEN Cécilia					
	SEGUIN Nathalie			49 bis		
	SIMMONET Florent					
	SIX Dominique					
	THEBAULT Marc		L.J. LAHOUSSE			
	TRUONG Elodie			52		
	VACKER Yvonne					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

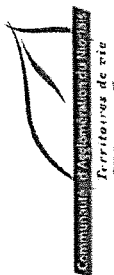


Conseil d'Agglomération du 25 juin 2015

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
PRAHECQ	ROULLEAU Claude					
	BONNEAU Christine					
PRIAIRES	BOUCHERY Marie-Christelle				60	S. Deboeuf
	LIXON Myriam					
PRIN DEYRANCON	MORISSET Jacques					
	MERLET Gilles					
PRISSE-LA-CHARRIERE	FRADIN Jean-Claude	Excuse				
	MARQUIS Dominique					
ROCHENARD (LA)	DEBOEUF Sylvie					
	COUTINOT Geneviève					
SAINT ETIENNE LA CIGOGNE	VEDIE Michel					
	RIVIERE Jacky					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 25 juin 2015



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE GELAIS	JUGE Bruno					
SAINTE GEORGES DE REX	DESENFANT Emilienne					
	LIAIGRE Alain		Alain Liaigre			
	JAROS Michel					
SAINTE HILAIRE LA PALUD	BREMAUD Dany					
	DUBREUCQ Alain					
SAINTE-MARTIN DE BERNEGOUE	FREDON Jean-Martial		R. LAICOUR		89	
	MICHELET Pascaline					
SAINTE MAXIRE	BREMAUD Christian					
	RAYMOND Béatrice					
SAINTE REMY	MAILLARD Elisabeth				80	P. Mauffrey
	BILLON Gilles					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

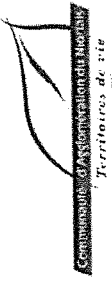


Conseil d'Agglomération du 25 juin 2015

COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
SAINTE ROMAINS DES CHAMPS	BROSSARD Sophie					
	POUGNARD Olivier					
SAINTE SYMPHORIEN	PACALT René	<i>[Signature]</i>			85	Michel Panier
	TEXIER Maryse					
SANSAIS	LAICHOURE Rabah					
	DAVIET Daniel					
SCIECQ	BEAUDIC Jean-Michel	<i>[Signature]</i>				
	SAFANTON Fabien					
THORIGNY SUR LE MIGNON	GIBAUT Gérard	<i>Excuse</i>				
	CHENU Yannick					
USSEAU	VALEZE Céline	<i>[Signature]</i>				
	GUILLEUX Jean					

FEUILLE D'EMARGEMENT DES ELUS DU CONSEIL

Conseil d'Agglomération du 25 juin 2015



COMMUNES	DELEGUES/ES TITULAIRES & SUPPLEANTS/ES	EMARGEMENT	A RECU POUVOIR DE	ARRIVEE AVANT DELIBERATION N°	DEPART AVANT DELIBERATION N°	DONNE POUVOIR A
VALLANS	MISBERT Joël				55	T. Deroubaert
	HALGAN Michel					
VANNEAU-IRLEAU (LE)	GOUSSEAU Robert					
	BOURDEAU Jean-Claude					
VILLIERS EN PLAINE	DAVID Didier					
	BEAUSSE Sylvie					
VOUTILLE	BAUDOUIN Anne					
	PIERRON Stéphane		S. MORIN			

